

Projet de maisons Ages & Vie



Le 30 novembre dernier, quarante personnes environ se sont rendues à la salle polyvalente pour découvrir le projet **Ages et Vie**, présenté par **Simon VOUILLOT**, directeur de cette société, sa collaboratrice et **Patrick BAUDEMENT**, maire de Perrigny-lès-Dijon.

De quoi s'agit-il ?

Chacun de nous souhaite pouvoir rester le plus longtemps possible vivre dans sa commune, lorsque le grand âge arrive.

Depuis environ deux ans, un groupe de travail composé de personnes du village et de membres du conseil municipal, réfléchit aux aménagements possibles, en lien avec l'**AFUA**, du futur quartier de Perrigny-lès-Dijon. C'est ainsi que deux parcelles de terrain, propriétés de la commune, furent objet d'études quant à leur utilisation. La faisabilité d'une structure permettant à nos aînés, dépendants ou non, de rester au village dans des conditions de vie optimales et respectueuses de chacun, était un élément majeur de réflexion et se heurtait à de multiples problèmes administratifs et financiers...

Au printemps, la société **"Ages et Vie"** prit contact avec le maire, **Patrick BAUDEMENT**. Les premiers éléments donnés sur le fonctionnement de cette structure vouée à l'accueil de personnes âgées furent reçus avec grand intérêt par la commission. Le 5 juin, la visite d'une maison à **MARCHAUX** (Doubs), fut organisée. Une dizaine de personnes, membres de la commission, s'y rendit.

La découverte des locaux, le dialogue avec les professionnels qui travaillent sur place, le témoignage chaleureux des résidents, apportèrent un éclairage humain, concret, en concordance avec le projet présenté. Après compte-rendu de cette visite, il fut décidé d'approfondir la réflexion.



Une réunion de travail, le 7 septembre, avec le conseil municipal, **Simon VOUILLOT** et un collaborateur, permit à chacun d'exposer toutes les données du projet et de poser toutes les questions

nécessaires. Convaincu du bien-fondé de travailler avec Ages et Vie, le conseil municipal a voté à l'unanimité la réalisation d'un équipement construit et géré par cette société.

Le 30 novembre, c'était donc au tour de la population de découvrir le projet. L'originalité essentielle de celui-ci, réside dans son éthique : il s'agit d'apporter du soin et de l'aide dans un lieu de vie... et non pas de tenter de garder un peu de vie dans un lieu de soins, telles que le font les structures traditionnelles d'accueil de personnes âgées. Pour ce faire, à Perrigny, deux petits bâtiments seront construits sur une parcelle de terrain donnée par la commune. Chacune de ces maisons comptera six studios d'une trentaine

de m² (WC/salle de bains inclus), où les personnes locataires peuvent emménager avec leur mobilier si elles le désirent, voire

avec leur animal familial. Outre ces six studios, le bâtiment compte un septième studio pour des accueils temporaires et d'urgence éventuels, un espace collectif où sont préparés et pris les repas, où l'on peut se côtoyer autour de la télé par exemple. Les familles des co-locataires peuvent très facilement être accueillies et la vie suit son cours, sans isolement, avec une intimité préservée. La vie continue comme avant, sans rupture, au village : visites aux amis, promenades, participation à la vie associative, etc...

Logés à l'étage, les professionnels(elles), aides à domicile, assurent le travail **"technique"** de la vie quotidienne, avec les résidents s'ils le souhaitent : ménage, courses, confection des repas, etc... Ces personnes, présentes 24h/24h et 7j/7 effectuent également des toilettes si nécessaire et autres menus soins.

Kinés, infirmières, médecins sont sollicités par les locataires si besoin comme à domicile. Il est donc possible d'être accueilli, malgré le handicap, pour un coût nettement inférieur à celui habituellement pratiqué à l'hôpital où en maison de retraite...



Seule restriction : une personne qui a besoin de soins ou de présence la nuit ne peut pas rester car le professionnel(le) s d'astreinte à tour de rôle n'assurent que les urgences ponctuelles.

Cette maison est donc un vrai lieu de vie, intégré dans le quartier où toutes les générations se croisent naturellement à l'extérieur et à l'intérieur... Les enfants des professionnel(le)s résident à l'étage, les riverains jardinent alentour et papotent avec les anciens...

Perrigny-lès-Dijon s'est donc engagée dans ce beau projet. Elle est la première commune de Bourgogne à le faire... **Longvic** et **Chenôve** suivent

avec intérêt sa mise en œuvre. Les maisons construites en 2013, dès que tous les dossiers techniques seront clos, accueilleront 12 personnes. Quatre salarié(e)s résideront sur place, deux autres seront recrutés en plus dans ou hors de la commune.

C'est une association, composée de membres de la commune qui établit la liste des personnes accueillies. La priorité est bien évidemment donnée aux habitants de Perrigny-lès-Dijon pour eux-mêmes ou pour leurs ascendants. Toutes les personnes accueillies sont donc co-locataires : le loyer comporte la location du studio, les charges de fonctionnement et les salaires ; les aides reçues par la personne (APA et APL) viennent en déduction du loyer. Dernier point, Ages et Vie est aussi une façon d'opérer un placement immobilier, puisque la société mettra en vente des mètres carrés pour en financer la construction. La contre partie pour le propriétaire est le versement d'une rente mensuelle, garantie 40 ans ; elle n'est en aucun cas une priorité pour devenir résident. Laissons ce dossier avancer... des informations plus précises seront données à ce sujet en temps utile...

Anne MARCHAL/Babette RHODDE